



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
Délivré: 2016-04-04

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial P 48S

N° d'article 7148-XXXX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Type de produit SMAW Un- and Low-alloyed electrodes

Utilisation Soudage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Elga AB

Adresse Box 277
433 25 Partille
Sverige

Téléphone 031 726 46 00

Fax 031 726 47 00

Courriel sds@elga.se

Site web www.elgawelding.com

Courriel sds@elga.se

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Disponibilité en dehors des horaires de bureau Oui

Numéros de téléphone d'urgence 112 / +33 (0) 1 45 42 59 59

Autres

Site web: www.elgawelding.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
Délivré: 2016-04-04

Description La forme dans laquelle le produit est livré ne contribue pas à son classement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage

2.3 Autres dangers

Le produit contient: Nickel qui est classé comme qui allergène et Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. La forme dans laquelle le produit est livré ne contribue pas à son classement.

Lors des opérations de soudage, observer ce qui suit :

Fumée de soudage : une surexposition à la fumée et aux gaz peut être dangereuse pour la santé.

Chaleur : prendre garde aux métaux en fusion, aux projections et aux scories surchauffées. Ceux-ci peuvent entraîner des blessures cutanées et des incendies.

Rayonnement : le rayonnement de l'arc peut blesser les yeux et la peau.

Chocs électriques : danger de mort. Éviter tout contact avec les composantes conductrices.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom de la substance	N° CAS Numéro CE N° REACH	Concentration	Classification	Phrase H
Fluorider	7789-75-5 232-188-7 01-2119491248-30-XXXX	<20%	STOT SE 3	H335
Manganèse	7439-96-5 231-105-1 01-2119449803-34-XXXX	<10%	-	-
Oxyde d' aluminium	1344-28-1 215-691-6 01-2119529248-35-XXXX	<5%	-	H335
Silicium	7440-21-3 231-130-8 01-2119480401-47-XXXX	<5%	-	H224

Autres informations, substances Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
Délivré: 2016-04-04

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	EN CAS DE D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau	Toute brûlure de la peau doit être traitée par un médecin.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter un médecin en cas de blessure par rayonnement.
Ingestion	Consulter un médecin en cas d'ingestion d'une quantité assez considérable.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire chez les sujets très sensibles.
Contact avec les yeux	Irritation
Ingestion	Nausée

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non pertinent

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre ou Répandre un jet d'eau. En cas d'incendie important: Éteindre à l'aide de Répandre un jet d'eau ou mousse résistant à l'alcool.
--	---

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non pertinent

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers	Utiliser un appareil de respiration sur pied.
---	---

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Afin de maintenir le gaz et les émissions de fumée dans les limites prescrites, veiller à garantir une ventilation suffisante pour les



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
Délivré: 2016-04-04

soudeurs et leurs environs. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire ou équipement de protection pour travaux de soudage adéquat homologué. . Éviter tout contact avec la peau afin de prévenir d'éventuelles réactions allergiques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Non pertinent

6.4 Référence à d'autres sections

Pour en savoir plus sur l'équipement de protection individuel, voir la section 8 ; pour en savoir plus sur les déchets, voir la section 13. Précautions pour la protection de l'environnement, Paragraphe 12. Voir en outre la section 7 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

Veiller à garantir une ventilation suffisante pour les soudeurs et leurs environs Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire ou équipement de protection pour travaux de soudage adéquat homologué. Éliminer tous les matériaux et liquides inflammables avant de procéder au soudage.

Hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver à température modérée, dans un endroit sec et correctement aéré. Ne pas stocker directement sur le sol ou contre les murs. Stocker à l'écart d'acides pour éviter toute réaction chimique.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Procédure de soudage

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
 Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
 Délivré: 2016-04-04

Limites nationales d'exposition professionnelle

Constituant	N° CAS	Numéro CE	Valeurs limites d e moyenne d'exposition mg/m3-ppm		Valeurs l imites à court terme mg/m3-ppm		Remarque :	Source	Année
Oxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	11	-	-	-	-	VLE	-
Silicium	7440-21-3	231-130-8	10	-	-	-	respirable aerosol	VLE	-

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques	Afin de maintenir le gaz et les émissions de fumée dans les limites prescrites, veiller à garantir une ventilation suffisante pour les soudeurs et leurs environs.
Protection des yeux / du visage	Porter un équipement de protection des yeux adéquat et conçu pour les opérations de soudage.
Gants de protection	Éviter tout contact avec la peau afin de prévenir d'éventuelles réactions allergiques.
Autres protections de la peau	Utiliser une protection adéquate pour la peau, conçue pour les opérations de soudage, afin de protéger la peau contre le rayonnement, les étincelles et les chocs électriques.
Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire ou équipement de protection pour travaux de soudage adéquat homologué.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect, couleur	gris
Aspect, forme	fil
Caractéristiques oxydantes	Non pertinent
coefficient de partage n-octanol/eau	Non pertinent
Densité des vapeurs	Non pertinent
Densité relative	Non pertinent
Forme	Fast
Inflammabilité (état solide, gazeux)	Non pertinent
Inflammabilité spontanée	n'est pas auto-inflammable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
Délivré: 2016-04-04

Odeur	sans odeur
pH	Non pertinent
Point de fusion / congélation	Non pertinent
Point d'ébullition initial et intervalle de points d'ébullition	Non pertinent
Point d'inflammation	Non pertinent
Pression de vapeur	Non pertinent
Propriétés explosives	Non-explosif
Seuil olfactif	Non pertinent
Solubilité	Non pertinent
Solubilité dans l'eau.	insoluble
Supérieure / inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent
Température d'auto-allumage	Non pertinent
Température de dégradation	Non pertinent
Viscosité	Non pertinent
Vitesse d'évaporation	Non pertinent

9.2 Autres informations

Non pertinent

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Non pertinent

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non pertinent

10.4 Conditions à éviter



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
Délivré: 2016-04-04

Aucun dans des conditions normales.

10.5 Matières incompatibles

Non pertinent

10.6 Produits de décomposition dangereux

Fumée de soudage et gaz. Les revêtements de surface sur le métal de base, tels que les couches de peinture/apprêt et les huiles, peuvent influencer sur la composition des gaz et des odeurs auxquels l'utilisateur est exposé.

Analyse de fumée, % poids

- Fe 10-20
- Mn <8
- Ni <0,2
- Cr <0,1
- Cu <0,3
- Pb <0,1
- F 15-20

Voir les valeurs limites nationales en vigueur pour la fumée de soudage et les substances entrant dans la composition de cette fumée.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucun effet connu dans l'état dans lequel le produit est livré.

Lors du soudage, risque de formation de fumée et de gaz dangereux pour la santé.

Toxicité aiguë	Les expositions excessives peuvent affecter la santé humaine, comme suit: L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Toute surexposition de courte durée peut provoquer des vertiges, des nausées et des irritations au niveau du nez, de la gorge et des yeux.
Irritation	Non pertinent
Corrosivité	Non pertinent
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Mutagénicité	Non pertinent
Cancérogénicité	La fumée de soudage est susceptible de provoquer le cancer chez l'homme.
Toxicité par administration répétée	Non pertinent
Toxicité pour la reproduction	Non pertinent



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
Délivré: 2016-04-04

LD50 Orale fluorures: 4250 mg/kg (rat)
Manganèse: 9000 mg/kg (rat)
Oxyde de aluminium: >5000 mg/kg (rat)
silicium: 3160 mg/kg (rat)
Fer: 30000 mg/kg (rat)

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Le processus de soudage peut influencer sur l'environnement extérieur en cas d'émissions directes dans l'atmosphère. Les résidus du métal de soudure peuvent se dégrader. Éviter toute accumulation de ces composants dans le sol et l'eau.

Toxicité aiguë pour les poissons LC50 Poissons 96h :
Manganèse: 2,91 mg/l
Oxyde de aluminium: >100 mg/l Salmo trutta (truite de mer)

Toxicité aiguë pour les algues IC50 Algues 72h:
Manganèse: 0,55 mg/l
Oxyde de aluminium: >100 mg/l Selenastrum capricornutum (algues vertes)
fluorures: 2 mg/l
Fer: 0,1 mg/l

Toxicité aiguë pour les crustacés EC50 Daphnies 48h :
Manganèse: 5,2 mg/l
Oxyde de aluminium: >100 mg/l Daphnia magna
Fer: 5,2 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Non pertinent

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de bioconcentration (BCF):
Fer: 140000
Manganèse: 59052

12.4 Mobilité dans le sol

Non pertinent

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

Autres effets néfastes

Non pertinent



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
Délivré: 2016-04-04

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Le traitement des déchets et le recyclage éventuel du produit et du matériau d'emballage doivent avoir lieu conformément aux règles nationales et locales en vigueur. Les filtres d'aspiration doivent être traités comme des déchets dangereux et déposés dans une déchèterie.

Autres

Code de déchet (CED)

12 01 13 - Déchets de soudure

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Non pertinent

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non pertinent

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non pertinent

14.4 Groupe d'emballage

Non pertinent

14.5 Dangers pour l'environnement

Non pertinent

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non pertinent

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P 48S

Numéro de version: 2
Remplace la fiche de données de sécurité: 2013-05-03
Délivré: 2016-04-04

Réglementations nationales

VLE
Réglementation relative aux déchets (2011:927)
Il convient de respecter les règles nationales et locales en vigueur.

15. 2 Évaluation de la sécurité chimique

Non pertinent

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Modifications par rapport à la révision précédente

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes : 2, 3, 15 och 16.

Références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil.
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil.
VLE.
Réglementation relative aux déchets (2011:927).
www.prevent.se
C&L Inventory database
Annex VI CLP Regulation (EC) 1272/2008

Signification des phrases

STOT SE 3 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3
H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Autres

Notes du fabricant

Lire attentivement la présente fiche de données de sécurité avant toute utilisation afin de prendre connaissance des risques encourus.